



2 MILLIARDS POUR LA CULTURE ...

Un effet de com ou des aides vraiment fléchées vers la création et l'emploi ?

Le Premier Ministre vient d'annoncer que 2 milliards sur 100 du plan de relance seront consacrés à la Culture.

Le spectacle vivant en premier lieu, mais aussi le cinéma et l'audiovisuel sont dans une situation catastrophique, malgré certaines mesures prises avant l'été.

Il n'est plus question en réalité d'une reprise ou d'une relance, mais d'une adaptation longue de l'activité à la crise sanitaire.

Trois objectifs doivent être poursuivis :

- le soutien à l'emploi artistique pour permettre le retour vers les plateaux des artistes et des technicien.ne.s intermittent.e.s du spectacle qui ne travaillent quasiment pas depuis des mois et dont les revenus se sont effondrés ;
- le soutien aux entreprises qui ont des salariés permanents et qui doivent garder leur capacité de production pour la reprise de l'activité ;
- le refinancement par l'Etat et les collectivités territoriales des entreprises du secteur public afin qu'elles soient rapidement en mesure de reprendre leurs missions de création et de diffusion des arts et de la culture auprès des publics partout en France.

Mais l'attention devra aussi être portée sur les professionnel.le.s les plus fragiles tels que les autrices et auteurs dont les œuvres ne sont plus diffusées ou les jeunes professionnel.le.s qui sortent cet automne des écoles sans réelles perspectives d'emploi.

A la veille d'une rencontre des représentants de la profession avec le Premier Ministre et le ministre de la Culture, nous ne connaissons aucun détail sur l'affectation des 2 milliards.

Les propres services du ministère de la Culture estiment à plus de 3 milliards les pertes de chiffre d'affaires fin 2020 pour le seul spectacle vivant.

Nous demandons que l'enveloppe annoncée se décline en aides fléchées vers l'emploi permanent et intermittent et les rémunérations des autrices et des auteurs.

Les artistes et les technicien.ne.s intermittent.e.s du spectacle ne peuvent se contenter de la prolongation obtenue des droits à l'assurance chômage : ils et elles doivent et veulent travailler et retrouver le public dans de bonnes conditions sanitaires.

L'emploi dans le service public doit être une priorité, en rupture avec la politique en cours.

Une large concertation associant nos organisations représentatives, l'État et les collectivités territoriales est indispensable pour permettre le financement pérenne de nos activités. Un budget triennal doit être établi pour cela.

À sa prise de fonction, la ministre de la Culture a souhaité un redémarrage dans « des conditions sanitaires compatibles avec des conditions économiques viables » et déclaré vouloir être la ministre des artistes : il faut commencer par assurer l'existence professionnelle à long terme, au-delà de la survie, de toutes celles et tous ceux qui font les œuvres au service des publics les plus divers.

Paris, le 26/08/2020.